

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

C A B I N E T

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MCOM N°002 - 2013)

Alain Edouard TRAORE

Officier de l'Ordre National

Ouagadougou, le 23 janvier 2013

Le conseil des ministres s'est tenu le mercredi 23 janvier 2013
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 05 mn
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,
Président du Faso, Président du conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le conseil a examiné un projet de loi portant autorisation d'envoi d'un contingent burkinabè de 500 hommes au Mali dans le cadre du déploiement de la Force de la mission internationale de soutien au Mali (MISMA).

L'adoption de ce projet de loi permettra à l'Assemblée Nationale d'autoriser le déploiement en cours, de soldats burkinabè dans le cadre du soutien aux forces de défense et de sécurité du Mali, à reconquérir les régions Nord, à réduire la menace terroriste, et contribuer ainsi à la restauration de l'intégrité territoriale du Mali.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE

Le conseil a adopté deux (02) rapports.

Le **premier rapport** est relatif à un décret portant organisation-type des Missions Diplomatiques et des Consulats Généraux du Burkina Faso.

Ce décret vise non seulement la création du poste d'ambassadeur Représentant Permanent adjoint, mais aussi la définition des postes clés dans les Missions Diplomatiques et Consulats Généraux. Il vise entre autres à clarifier l'intérim des chefs de missions diplomatiques.

Le **second rapport** est relatif à la nomination de Monsieur Cheng-Hong **SHEN**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et

Plénipotentiaire de la République de Chine (Taïwan) auprès du Burkina Faso avec résidence à Ouagadougou.

I.3. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le conseil a adopté deux (02) rapports.

Le **premier rapport** est relatif à un décret portant création d'une Trésorerie auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Ankara en République de Turquie.

La mise en place de cette Trésorerie s'inscrit dans la perspective de renforcement, d'amélioration et de transparence de la gestion financière et comptable de cette représentation diplomatique.

Le **second rapport** est relatif à la situation de gardiennage des édifices publics.

L'adoption de ce rapport permet de pallier les insuffisances du système actuel et d'améliorer la surveillance et la sécurité des bâtiments publics à travers un système de gardiennage plus efficace.

II - COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Secrétaire général du gouvernement et du conseil des ministres a fait au conseil une communication relative à la participation, de Son Excellence monsieur le Président du Faso, au sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la crise malienne, le samedi 19 janvier 2013, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le sommet a connu également la participation du Président tchadien, monsieur Idriss **DEBY ITNO** et du ministre français des Affaires étrangères, monsieur Laurent **FABIUS**.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé à l'unanimité d'un déploiement rapide des troupes africaines au Mali dans le cadre de la MISMA.

II.2. Le Ministre de l'Economie et des Finances a fait au conseil une communication relative à l'état de mise en œuvre de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE).

Le conseil d'administration de l'ITIE a pris la décision, le 04 janvier 2013, d'accorder au Burkina Faso, une exemption d'entreprendre une seconde validation.

Cette décision augure de bonnes perspectives pour notre pays, quant à l'obtention du statut de « Pays Conforme » à l'ITIE.

Le conseil a instruit le Ministre en charge du dossier d'organiser régulièrement des rencontres avec les parties prenantes en vue de permettre au Burkina Faso d'obtenir la conformité tant recherchée.

II.3. Le Ministre de la Culture et du Tourisme a fait au conseil une communication relative à l'organisation, du 26 au 31 janvier 2013, à Kaya, d'un atelier international de travail et d'échanges sur la gestion et la mise en valeur des sites paléo-métallurgiques de Korsimoro et de Tiwèga dans la Région du Centre-nord et de Yamané dans la Région du Plateau central.

Ces sites figurent sur la liste indicative du Burkina Faso et sont susceptibles d'être inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies Pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

III – NOMINATIONS

III.1. NOMINATION DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE

- Monsieur Pascal **KOURAOGO**, Mle 19 696 H, inspecteur du trésor, 1^{re} classe, 8^e échelon est nommé directeur de l'administration et des finances ;

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Monsieur Issa **ZAN**, Mle 49 360 F, inspecteur divisionnaire des douanes, 1^{re} classe, 8^e échelon est nommé directeur de l'informatique et des statistiques ;
- Madame Fatoumata **BAKO/TRAORE**, Mle 91 233 W, administrateur des services financiers, 1^{re} classe, 4^e échelon est nommée chef du département gouvernance au Secrétariat technique national de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable ;
- Madame Kiswendsida Céline Josiane **OUEDRAOGO**, Mle 104 678 F, administrateur des services financiers, 1^{re} classe, 2^e échelon est nommée chef du département population, environnement et genre au Secrétariat technique national de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable ;
- Monsieur Jean Philippe **DAKOURE**, Mle 104 267 W, administrateur des services financiers, 1^{re} classe, 3^e échelon est nommé chef du département macro-économique au

Secrétariat technique national de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable ;

- Monsieur Payoumanegre Robert Mathieu **OUEDRAOGO**, Mle 15 655 H, ingénieur des travaux statistiques, 1^{re} classe, 14^e échelon est nommé chef du département Capital humain et protection sociale au Secrétariat technique national de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable ;

C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION

- Monsieur Soulémane **OUEDRAOGO**, Mle 26 222 T, agent public 2^e classe, 13^e échelon est nommé directeur général de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB) ;
- Madame Batouré **LAMIZANA**, Mle 78 665 A, conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{re} classe, 5^e échelon est nommée directrice générale adjointe de la RTB chargée des RTB Régions.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Constant **DAHOUROU**, administrateur des hôpitaux et des services de santé, Mle 58 198 J est nommé Directeur Général du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Tenkodogo.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

- Monsieur Dieudonné **TAPSOBA**, Mle 22 358 X, ingénieur géomètre, 1^{re} classe, 14^e échelon est nommé inspecteur général des services ;

- Monsieur Issiaka Isaac **DRABO**, Mle 16 677 M, architecte, 2^e classe, 9^e échelon est nommé conseiller technique ;
- Madame Valérie Fabienne **SANOU/GOUNGOUNGA**, Mle 85 487 F, architecte, 1^{re} classe, 4^e échelon est nommée directrice de la promotion de l'habitat et du logement.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

- Monsieur Daniel **COULIBALY**, Mle 24 135 H, administrateur civil, 1^{re} classe, 9^e échelon est nommé conseiller technique ;
- Monsieur Boureima **YAMEOGO**, Mle 130 318 L, magistrat, 2^e grade, 3^e échelon est nommé conseiller technique ;

G. AU TITRE DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

- Monsieur Sibiri Evariste **SAWADOGO**, Mle 34 577 J, conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{re} classe, 3^e échelon est nommé directeur des ressources humaines.

Le ministre de la Communication
Porte-parole du gouvernement

Alain Edouard TRAORE
Officier de l'Ordre National